QUADRILATÈRE

LE BULLETIN D'INFORMATION DES OFFICES D'HABITATION

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008 | VOL. 7 NO 4

Centres de service et P.Q.I.

Rencontres régionales automne 2008

Valeur économique d'un OH

Journée mondiale de l'habitat

REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC

Directeur général **Denis Robitaille**
Responsable des communications **Alexandra Lenoir**

ADMINISTRATEURS

Dave Ste-Croix 01-11 • 418 368-8514
Yves Larouche 02 • 418 276-4287
François Chauvette 03-12 • 418 338-2427
Robert De Nobile 04-17 • 819 372-9773
Bernard Tanguay 05 • 819 563-3344
Philippe Bonneau 13-14-16 • 450 692-9652
Dominique Godbout 07-15 • 819 742-2483
Rita B. Barrette 08 • 819 333-9266
Lorraine Dubuc-Johnson 09 • 418 962-2572
Robert Labelle 06 • 514 872-2103
Alain Simard • 418 662-6640
Jean Rosa • 418 228-0239
Marc L'Arrivée • 418 562-3196

Collaboration aux textes **Denis Darveau, Alexandra Lenoir, Charles Normand, Claude Poulin, Denis Robitaille, Danielle St-Pierre, Bernard Tanguay**

Impression **Impriservice**
Infographie **Diane Trottier**
Conception graphique **Caméléon**

Photos en page couverture **L'imagier**

Tirage : **4500 exemplaires**
Fréquence : **5 numéros / an**
Dépôt légal : **Bibliothèque nationale**
ISSN 1703-7190 (imprimé)
ISSN 1703-7204 (en ligne)

Les opinions publiées dans le bulletin Quadrilatère ne sont pas nécessairement celles du ROHQ.
Dans cette publication, le masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC
1126, Grande-Allée Ouest, RC 1
Québec (Québec) G1S 1E5
Tél. : 418 527-6228
1 800 463-6257
Téléc. : 418 527-6382
Courriel : rohq@rohq.qc.ca
www.rohq.qc.ca

100 %
Imprimé sur du Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo. Procédé sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

NOUVELLES

ÉLECTION DES OFFICIERS À L'EXÉCUTIF DU ROHQ

Le conseil d'administration du Regroupement des offices d'habitation du Québec a réélu, lors de sa dernière rencontre, Me Bernard Tanguay, à titre de président du ROHQ. Me Tanguay est le délégué de la région de l'Estrie au conseil d'administration.

De plus, M. Robert Labelle, représentant de la région de Montréal, agira dorénavant à titre de vice-président. Le conseil a aussi élu Mme Lorraine Dubuc-Johnson, représentante de la région de la Côte-Nord, au poste de secrétaire-trésorière.

Le mandat des membres de l'exécutif est d'une durée d'un an.

DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU ROHQ

M. François Chauvette, de l'OMH de Thetford Mines, a été élu pour représenter les régions de Québec – Chaudière-Appalaches au conseil d'administration du ROHQ, et ce, pour un mandat de deux ans effectif depuis le 1er juillet 2008.

M. Chauvette, en plus de détenir un baccalauréat en anthropologie et une maîtrise en gestion des organisations, cumule plusieurs années d'expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux. Membre du conseil d'administration de l'OMH de Thetford Mines depuis 2002, il est particulièrement impliqué dans son milieu. Nul doute que son expertise dans le domaine des programmes destinés aux personnes en perte d'autonomie liés au vieillissement pourra contribuer aux orientations stratégiques de notre Regroupement.

De plus, M. Robert De Nobile, de l'OMH de Trois-Rivières, a été élu pour représenter les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec au conseil d'administration du ROHQ. M. De Nobile entame un mandat qui se terminera le 31 mai 2009.

M. De Nobile, bachelier en géographie, a aussi fait des études de maîtrise en développement international. Il cumule plusieurs années d'expérience au sein du gouvernement provincial, notamment comme sous-ministre adjoint au ministère des Régions, où il a coordonné les interventions gouvernementales en matière de développement local et régional pendant 15 ans. Membre du conseil d'administration de l'OMH de Trois-Rivières depuis 2008, il pourra aussi, par ses vastes expériences, enrichir le ROHQ.

Bienvenue Messieurs !

DATE DE TOMBÉE DU PROCHAIN NUMÉRO :
14 NOVEMBRE 2008

MOT DU PRÉSIDENT

Bon retour à tous, l'automne s'annonce bien rempli. L'implantation des Centres de services et nos rencontres régionales occuperont l'agenda. Au cours des prochains mois, nous suivrons avec beaucoup d'intérêt la mise en œuvre du plan québécois des infrastructures concernant la rénovation des HLM et nous amorcerons notre tournée régionale 2008-2009 en mettant l'accent sur le nouveau règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs et dirigeants.

Implantation des Centres de services pour les immeubles HLM : une démarche de partenariat

Depuis plusieurs mois, la SHQ a entrepris de réviser ses modes d'intervention à l'égard de sa mission. Poursuivant l'objectif de moderniser ses façons de faire en habitation sociale, la SHQ entend concentrer ses activités au niveau de l'encadrement et du soutien de deuxième ligne aux OMH. Cette nouvelle approche de gestion a fait l'objet de communication par les Info Express, de même que lors de présentation dans le cadre des congrès de l'ADOHQ et du ROHQ. À ces occasions, la SHQ a clairement énoncé son intention de ne plus assumer directement la responsabilité de la réalisation du bilan de santé des immeubles HLM et des travaux majeurs d'entretien.

Pour faciliter la prise en charge de ces responsabilités au niveau local, la SHQ supportera la mise en place de Centres de services. Reposant sur une mise en commun des ressources, ces Centres offriront sur une base territoriale des services de soutien direct, de coordination et d'exécution des travaux à d'autres offices d'habitation. L'implantation de ces Centres de services se réalisera à partir du réseau actuel des offices d'habitation. Plutôt que de créer de nouvelles structures, la SHQ entend confier le statut de Centres de services à des offices d'habitation qui auront pour mandat de coordonner des activités de soutien auprès d'un certain nombre d'office d'habitation d'un même territoire.

La détermination des Centres de services s'inscrit dans une démarche partenariale où les milieux seront consultés. Déjà, des rencontres appuyées par les conseillers en gestion ont eu lieu dans quelques régions du Québec (Lac-Saint-Jean, Gaspésie, Centre-du-Québec) afin de partager avec les intervenants des offices différents scénarios de mise en œuvre de ce projet. D'autres rencontres sont prévues à l'automne, à cet effet.

Le ROHQ est associé étroitement à cette démarche, notamment en participant aux travaux du comité de modernisation de la SHQ. De plus, les membres de notre conseil d'administration ont rencontré la directrice du développement organisationnel à la SHQ, M^me^ Nathalie Campeau, à l'occasion de notre réunion de juin dernier. Pour le ROHQ, il est primordial que l'implantation des Centres de services puisse fournir un appui technique permettant aux offices de mettre en œuvre le grand chantier de rénovation des HLM, impliquant des investissements de 1,2 MM$ d'ici 2012. Il est aussi essentiel que la démarche d'identification des Centres de services respecte les réalités de chacun des milieux en laissant place à des aménagements et à des adaptations particulières et non en imposant un modèle unique ou des territoires prédéterminés. ***La mise en commun de ressources techniques devra permettre aux directrices et directeurs d'offices à temps partiel de pouvoir se dégager plus de latitude pour accomplir leur mandat de gestion et de relations avec la clientèle. Enfin, cette mise en commun de services devra s'effectuer en respectant l'autonomie décisionnelle de chacun des conseils d'administration des offices.***

Dans l'état actuel de nos échanges avec les autorités de la SHQ, il y a tout lieu de croire que ces paramètres seront respectés. Les autorités de la SHQ nous ont assuré qu'il n'y aura pas d'imposition d'un modèle unique. Nous poursuivons l'objectif de fournir au réseau des offices, les ressources et la marge de manœuvre requise pour réussir à compléter un bilan de santé des immeubles d'ici 2010 et à relever le défi de la rénovation importante du parc immobilier HLM, d'ici 2012. Les objectifs de résultats sont donc clairement énoncés. La SHQ devra faire connaître sous peu les incitatifs et les moyens de mise en œuvre des Centres de services. Nous profiterons de nos colloques régionaux pour échanger sur les nouvelles compétences interpellant les offices d'habitation à l'égard du bilan de santé, des travaux de rénovations majeures et des plans pluriannuels d'intervention. Ce dossier aura donc toute notre attention au cours des prochains mois.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'année 2008, bien que celle-ci ne soit pas encore terminée. Je profite aussi de l'occasion pour vous informer que nous avons atteint un nouveau seuil de 507 membres, du jamais vu pour le Regroupement.

Je désire féliciter messieurs Chauvette et De Nobile de leur arrivée au sein de notre conseil d'administration, leur collaboration saura sans aucun doute animer le dynamisme de notre équipe administrative.

Bon automne à tous !

Le président,

Bernard Tanguay

PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Par Denis Robitaille

Quelle est la valeur économique d'un OMH ?

Cette question nous l'avons posée à l'économiste Jean-Claude Thibodeau, un spécialiste de l'économie régionale au Québec. Avec la participation des gestionnaires des 19 offices administrant un parc de plus de 400 logements, ce chercheur a réalisé une étude destinée à mesurer les retombées économiques des activités des offices d'habitation en termes d'emploi et de valeur ajoutée dans l'économie de la région.

On a souvent tendance à considérer la présence d'un OMH dans une municipalité sous l'unique angle de la filière sociale et communautaire. Il est vrai que la mission de l'OMH témoigne prioritairement de la volonté d'une communauté à offrir des solutions aux besoins en logement des plus démunis. Dans une perspective d'économie régionale, l'impact économique d'un programme de logement social est intéressant dans la mesure où une bonne part du financement de ces activités provient de sources extérieures à la région. En d'autres mots, le financement obtenu du Québec et d'Ottawa constitue un apport d'argent neuf dont l'effet est multiplié dans la structure régionale. Selon l'enquête, les répercussions des activités réalisées par les OMH par des fournisseurs de services de premier niveau ont généré 2378 emplois représentant une valeur ajoutée de 161,9 millions de dollars dans l'économie locale et régionale. En matière d'emploi, chaque emploi direct créé au sein d'un OMH génère 3,6 emplois dans l'ensemble de l'économie. Considérant que les offices interviennent dans un domaine ayant recours à des ressources spécialisées (entrepreneurs, plombiers, électriciens, etc.), il est intéressant de constater que les emplois ainsi générés sont des emplois de qualité.

L'étude de Thibodeau permet de constater qu'une partie importante des retombées économiques générées par les activités des OMH sert à dynamiser l'économie dans la région immédiate des OMH. Il y a ainsi peu de capitaux qui échappent à la région d'origine de l'OMH. On aurait pu croire que certaines activités faisant appel à des spécialistes auraient pu échapper de manière significative à l'économie de la région. Autre élément significatif révélé par cette enquête : les régions plus petites ayant une économie moins diversifiée ne sont pas pénalisées en termes de retombées locales. La nature des achats en services et fournitures réalisées par les OMH semble favoriser la structure économique locale.

Ces quelques constats préliminaires extraits des premiers résultats de recherche sont fort stimulants. Pour la première fois, nous disposerons de données fournissant une perspective globale de l'impact économique des OMH au Québec. Ces données s'ajouteront aux retombées qualitatives du programme HLM. Une version finale de cette étude devrait être disponible à la mi-septembre. Soulignons que notre Regroupement a bénéficié de l'appui financier de la Société d'habitation du Québec pour la réalisation de cette recherche.

Rencontres régionales 2008-2009

Nous amorcerons à compter du mois d'octobre prochain un nouveau cycle de rencontres régionales. Celles-ci permettront aux administrateurs et dirigeants des OMH d'obtenir de la formation et de l'information sur le Code de déontologie des administrateurs et dirigeants récemment entré en vigueur ainsi que sur les outils de mise en œuvre du grand chantier de rénovation des immeubles HLM.

Nous visiterons cet automne quatre régions du Québec. D'abord la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean le vendredi 17 octobre à Ville Saguenay. Le 31 octobre, une rencontre se tiendra à Amos en Abitibi-Témiscamingue et le 7 novembre, à St-Jérôme pour les régions Outaouais-Laurentides-Laval-Lanaudière. Enfin le 21 novembre, nous visiterons la Montérégie, où la rencontre aura lieu à Longueuil. Le programme des rencontres ainsi que les formulaires d'invitation seront acheminés aux organismes de ces régions dans les prochaines semaines.

PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les nouveaux membres en 2008

Comme il est fait mention dans le mot du président, le ROHQ a dépassé le cap des 500 membres en 2008. Il me fait donc plaisir de souligner la venue des organisations suivantes au sein de notre réseau. Je tiens à remercier l'ensemble de nos membres pour leur solidarité et le dynamisme qu'ils apportent à notre réseau.

Les Amis des aînés de l'Isle-Verte	11 logements	Bas-St-Laurent
OMH St-Thomas-Didyme	11 logements	Saguenay-Lac-St-Jean
OMH St-Augustin-de-Woburn	10 logements	Estrie
OMH St-Isidore-de-Clifton	16 logements	Estrie
OMH Stoke	10 logements	Estrie
OMH Pontiac	10 logements	Outaouais
OMH Shawville	21 logements	Outaouais
OMH Bergeronnes	11 logements	Côte-Nord
OMH Ste-Hénédine	11 logements	Chaudière-Appalaches
OMH St-Frédéric-de-Beauce	16 logements	Chaudière-Appalaches
OMH St-Luc (Dijon)	10 logements	Chaudière-Appalaches
OMH St-Nazaire-de-Dorchester	6 logements	Chaudière-Appalaches
OMH St-Calixte	21 logements	Lanaudière
Résidence Claire Marchand	22 logements	Lanaudière
OMH St-Joseph-de-Sorel	15 logements	Montérégie

Un nouveau visage au secrétariat du ROHQ

Depuis le 18 août, M^me^ Marleine Côté s'est jointe à notre équipe à titre de secrétaire administrative. Elle prend la relève de Marie-Noëlle Laforte qui nous a quittés pour relever un nouveau défi au sein du Groupe Femmes, démocratie et politique.

M^me^ Côté possède une formation en relations industrielles et en bureautique. Elle a œuvré à titre d'ajointe administrative auprès de divers organismes tels : l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, la Fondation Alzheimer Vilar, Anima Québec et Hospitalité Québec. Sa formation et son expérience sauront sans aucun doute bénéficier à l'équipe et à la clientèle du ROHQ.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

SOYEZ BIEN PRÉPARÉ Les pannes de courant

Lors d'une panne, le chauffage, l'eau chaude, l'éclairage et la plomberie pourraient être touchés. Il faut prévoir l'imprévisible, et s'y préparer.

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

- Élaborer un plan d'urgence en considérant les personnes ayant besoin d'assistance
- Assurez-vous du bon fonctionnement des systèmes d'urgence (éclairage, extincteurs, etc.)
- Dresser une liste des numéros de téléphone d'urgence
- Constituer une trousse d'urgence accessible au personnel d'entretien.

PUBLICATIONS D'INTÉRÊT

65014 Votre appartement : Les pannes de courant

63086 Manuel d'entretien à l'intention du personnel d'entretien et de garde – Collectifs d'habitation

Pour plus de renseignements, visitez le www.schl.ca

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Par Charles Normand, coordonnateur du CFPO

L'éthique et la déontologie

Chaque Homme se construit par ses choix (Gaston Miron)

Au cours de l'été, tous les offices municipaux d'habitation ont reçu des exemplaires du Guide d'interprétation et de mise en œuvre du code de déontologie des administrateurs et dirigeants d'OH en nombre suffisant pour le distribuer à chaque membre du conseil d'administration et au dirigeant. Ce guide, rédigé de manière à faciliter l'appropriation de notions éthiques et le respect de règles déontologiques a été conçu comme un outil de travail pour l'administrateur et le dirigeant. Chaque lecteur peut effectuer des exercices proposés et chaque conseil d'administration peut discuter brièvement, avant une séance du conseil par exemple, d'un chapitre du guide et effectuer les exercices en commun.

Ce guide vulgarise, oriente, image, le code de déontologie. Il accompagne l'administrateur sur le chemin de l'éthique et de la déontologie, tout en revisitant quelques principes liés aux valeurs, à la communication, à la gestion des ressources humaines, au service à la clientèle, aux pratiques administratives, pour en nommer que quelques-uns... Le Guide fait aussi référence à d'autres publications du ROHQ qui épaulent, dans leurs fonctions respectives, les administrateurs et dirigeants des OH. Pensons au Guide de l'administrateur, ouvrage de première référence pour tout administrateur. Le Guide d'interprétation ne relègue pas aux oubliettes le Guide de l'administrateur, au contraire, il y fait référence.

La nouvelle publication du ROHQ vous propose aussi des pistes de réflexion personnelles, des lectures suggérées, des sites Internet dédiés à la question ainsi qu'un survol des différentes formations offertes par les établissements universitaires québécois. En somme, ce guide est un instrument d'auto-formation complet.

Les personnes intéressées à la question auront peut-être assisté aux cliniques juridiques lors des derniers congrès du ROHQ sur le sujet, lu le Code de déontologie lors de sa publication à la Gazette officielle, lu les informations de l'Info-Express, ou encore entamé la lecture du Guide d'interprétation du code de déontologie des administrateurs et dirigeants au cours de la période estivale.

Celles-ci, et les autres qui n'ont pas eu l'occasion de s'informer sur le sujet, pourront assister à une intervention lors des rencontres régionales du ROHQ débutant cet automne. Le ROHQ y proposera un atelier de formation destiné à intégrer des articles du Code de déontologie dans la pratique usuelle et répondra à des questions des participants. Le Guide, rappelons-le, est un outil autoporteur, qui, utilisé selon les recommandations, devrait susciter réflexion, questionnements, discussions et harmonie au sein de votre organisation.

Recueil de sujets de formation

Le CFPO a reçu les demandes de formations des directeurs généraux émises lors du congrès de l'ADOHQ et désire remercier tous ceux et celles ayant participé à cet exercice. Au cours de l'automne, le comité consultatif de formation se réunira afin de poursuivre ses travaux et considérer les propositions déposées par vos représentants. Ce recueil de thématiques orientera l'offre de formation du CFPO en fonction des priorités ciblées par les membres du CCF.

Bilan de santé

Il arrive une période de la vie ou les visites chez le médecin se font plus fréquentes malgré l'attention que l'on porte à notre santé. Pour bien intervenir, les médecins proposent parfois à leur patient d'effectuer un bilan de santé. Ce bilan consiste en une exploration plus ou moins étendue de l'état de la personne. Au cours de l'examen, différents organes et systèmes seront analysés; pensons au cœur, aux muscles, aux poumons, etc. Avec un bilan de santé en main, le médecin et le patient peuvent cheminer sur des actions préventives et curatives. On peut faire une analogie entre cette démarche chez l'humain et le bilan de santé des immeubles. D*es* professionnels mandatés effectueront le bilan de santé du parc immobilier et dans certains cas, demanderont l'expertise de spécialistes pour compléter le bilan. Comme c'est le cas dans toutes les organisations publiques et privées, des gestionnaires devront composer avec les priorités signalées et les travaux seront prévus au sein d'une planification pluriannuelle. C'est dans cet esprit que le CFPO travaille en collaboration avec les directions d'habitation sociale de la SHQ à élaborer une formation pour les techniciens des offices qui seront affectés à la réalisation du bilan de santé des immeubles HLM. Cette formation devrait être offerte à compter de l'automne. De même, dans le cadre des rencontres régionales, les administrateurs et dirigeants des offices seront sensibilisés aux outils de gestion soutenant la réalisation d'un bilan de santé et la planification des interventions d'entretien des immeubles.

Le rôle du supérieur immédiat dans la mobilisation des employés d'un OH

Par Denis Darveau, CRIA

La question de la mobilisation des employés ne date pas d'hier. En effet, à la suite de la mise en oeuvre des principes de l'organisation scientifique du travail, d'abord dans les usines au cours de la première moitié du 20e siècle, puis dans les bureaux, et constatant son incapacité à mobiliser le personnel, la question s'est donc posée.

Du point de vue des relations industrielles (Caire, 1973 : 30), et dans le cadre d'une approche analytique, quelques variables peuvent être privilégiées : la variable monétaire ; le poste de travail ; le type d'organisation qui prend en compte le style du commandement.

Parler du rôle du supérieur immédiat dans la mobilisation des employés d'un OH dans le cadre de cet article, c'est donc traiter d'un style de commandement (ou de gestion) à promouvoir en fonction d'un type d'organisation à rechercher. L'objectif est de tenter de cerner les caractéristiques de ce rôle. Mobiliser consiste en des « actions entreprises en vue de motiver le personnel vers l'atteinte d'objectifs précis » (Dion : 303).

Un type d'organisation à rechercher

Selon Tremblay et Simard (2005), cités dans Quenneville, Simard et Bentein (2008), les entreprises performantes sont des « employeurs de choix » pour lesquels leurs employés se mobilisent. Un employeur de choix offre un climat organisationnel sain et favorable à la mobilisation. Pour y parvenir, des pratiques de gestion des ressources humaines qui peuvent être considérées dans un OH sont le développement des compétences, le partage d'information et les récompenses non monétaires. Toutefois, la façon dont le supérieur immédiat assume son rôle a un effet médiateur sur l'influence de ces pratiques.

Le rôle du supérieur immédiat

Selon Quenneville, Simard et Bentein (2008), ce ne sont pas tant les pratiques en elles-mêmes que l'utilisation qui en est faite par le supérieur qui ont un impact. Ainsi, si les employés perçoivent du soutien de la part de leur supérieur, ils percevront également du soutien de la part de l'organisation et la perception des pratiques de gestion des ressources humaines aura un impact positif sur l'atteinte d'objectifs précis et même leur dépassement. Le processus est assez complexe à décrire, mais disons tout simplement qu'il est fondé sur la notion d'échange. Le sentiment de bienveillance suscité par le soutien du supérieur peut amplifier le sentiment de redevances au quotidien envers lui et envers l'organisation ce qui fait en sorte que les individus répondent par l'adoption de comportements impliquant à la fois une performance attendue et même au-delà.

Un OH peut mettre en place des pratiques de gestion des ressources humaines en vue de motiver ses employés vers l'atteinte d'objectifs précis généralement plus élevés que le minimum requis. Toutefois, l'utilisation qu'en fait le supérieur immédiat dans la gestion de ses employés au quotidien aura un impact décisif sur la performance attendue de ces pratiques. Un supérieur qui soutient ses employés, suscite chez eux un sentiment de bienveillance qui à son tour entraîne leur mobilisation dans le cadre d'une relation d'échange. Il s'agit donc des relations de travail au jour le jour sur les lieux mêmes du travail.

Bibliographie

Caire, G., 1973, Les relations industrielles, Paris, MEMENTOS DALLOZ, 114 p.

Dion, G., 1986, Dictionnaire canadien des relations du travail, 2e édition, Québec, PUL, 993 p.

Quenneville, N., G. Simard et K. Bentein, 2008, « Quand mobiliser et proximité riment : le rôle déterminant du supérieur immédiat », Relations industrielles/ Industrial Relations, 63, 189-222.

Tremblay, M. et G. Simard, 2005, « La mobilisation du personnel : l'art d'établir un climat d'échanges favorables basé sur la réciprocité », Gestion, 30, 60-68.

Rencontre du Réseau Habitat et Francophonie à Québec

CRÉDIT PHOTO : Mme MARIE LALIBERTÉ, SHQ

Photo de groupe à Lévis devant le fleuve Saint-Laurent

La 38e Conférence du Réseau Habitat et Francophonie s'est tenue à Québec du 8 au 11 juin dernier. C'est sous le thème « Déontologie et gouvernance » que la rencontre a réuni plus de 120 intervenants issus du domaine de l'habitation sociale et représentant plus de 11 pays de la francophonie. Organisée par la Société d'habitation du Québec en collaboration avec le Regroupement des offices d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation de Québec, cette 38e conférence a permis d'échanger sur des expériences concrètes entourant le logement social.

L'animation du séminaire stratégique, portant sur le retour du plan stratégique 2007 de Lille, présenté par Mme Diane Frappier, consultante, a permis aux participants d'échanger et de discuter sur les actions entreprises et de proposer un plan d'intervention concret.

Rappelons que le RHF a pour mission de permettre l'accès à un logement convenable et à prix abordable aux personnes et aux familles à revenu modeste, à l'échelle de la francophonie mondiale. Les membres partagent un but commun, celui d'améliorer les conditions d'habitation. Ces conditions exercent une influence directe sur la santé, sur la qualité de vie des populations ainsi que sur leurs conditions socioéconomiques.

La 39e conférence du RHF aura lieu en novembre 2008 à Nouakchott en Mauritanie avec comme thème : « La problématique de l'habitat face au développement durable ».

Pour vos assurances
et vos placements, faites le bon choix !
ACTIPRIMA
Assurances et services financiers
• Pour une assurance auto abordable
• Pour une assurance habitation répondant à vos besoins
Choisissez ActiPrima !
Cabinet en assurance de dommages
Cabinet de services financiers
10961, 2e Avenue, Saint-Georges
Tél. : (418) 227-0900
Sans frais : 1 877 227-6565
284, rue Veilleux, Saint-Victor
Tél. : (418) 588-6454
www.actiprima.com
Le choix rassurant
depuis 1910 !
Cabinet partenaire de
intergroupe

PARTAGEONS NOS BONS COUPS

Par Danielle St-Pierre, directrice, OMH Chibougamau

Pour la première fois, depuis son existence, l'OMH de Chibougamau a mis à la disposition des locataires famille, un camp de jour pour les 4 à 12 ans.

Les membres du conseil d'administration n'ont pas hésité un instant à m'appuyer dans mes démarches de développer ce beau projet. Les Chevaliers de Colomb ayant accepté de parrainer le terrain de jeu à proximité de nos habitations nous donnaient du « Vent dans les voiles ». Donc, en mars, nous déposions une demande de subvention au PAICS intitulée : « J'veux jouer dehors ». Sachant que

les réponses du PAICS arrivent normalement en août, il fut donc décidé de ne pas attendre pour démarrer le projet. Nous avons convenu d'utiliser notre fond de réserve pour les activités communautaires et sociales afin de défrayer le salaire de l'animatrice et acheter du matériel pour amuser les jeunes.

Le recrutement n'a pas été très difficile, une locataire, correspondant au profil recherché, accepte d'être animatrice. Elle rédige, avec notre collaboration, les règlements généraux, le code de vie ainsi qu'un formulaire d'inscription. Elle contacte les parents et les incite à inscrire leurs enfants. Sur une possibilité de 53 enfants, nous recevons 29 inscriptions. OUF ! C'est la panique, 29 enfants pour une seule animatrice. Finalement tout se déroule bien, ils ne se présentent pas tous en même temps. Le plus grand nombre de participants atteint est de 12.

Le camp débute le 30 juin pour se terminer le 20 août. Lorsque la température le permet, il y a des jeux extérieurs au parc d'amusement des Chevaliers de Colomb. À quelques occasions, les enfants profitent des jeux d'eau. Des activités de bricolage et des jeux de société comblent les nombreux jours de pluie et tout ceci se déroule au local du CCR. Il y a aussi, à quelques reprises, des sorties à la bibliothèque municipale et au Planétarium.

Pour fêter la fin du camp de jour, les enfants ont eu droit à un pique-nique et en après-midi une structure gonflable (louée pour la circonstance) leurs a permis de dépenser le trop plein d'énergie.

Les commentaires reçus de la part des enfants et des parents ont démontrés que le camp de jour fut très apprécié et la question constamment posée était : Est-ce que vous allez le refaire l'an prochain ? C'est sûr ! On pense déjà à un voyage au zoo.

Vous avez une initiative à partager, une information à nous transmettre, une idée à échanger, nous vous invitons à faire circuler vos projets à travers le réseau.

Faites-nous part de vos bons coups par courriel à alexandra.lenoir@rohq.qc.ca pour les prochaines parutions du bulletin Quadrilatère.

Votre premier choix pour vos équipements de buanderie !

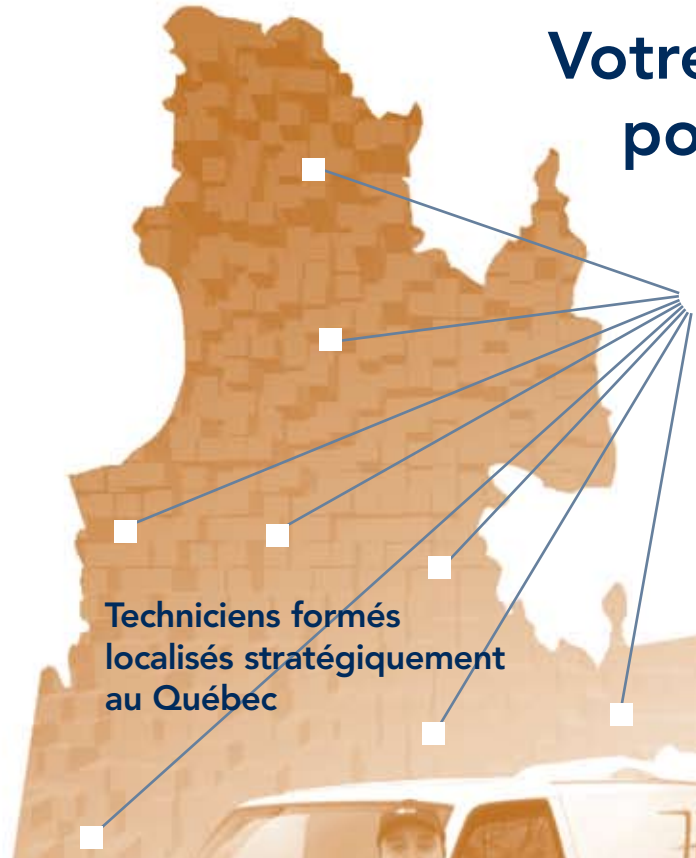

Techniciens formés localisés stratégiquement au Québec

Nous offrons :

- Le plus grand nombre de camions de service localisés stratégiquement au Québec
- Le plus grand inventaire de pièces de l'industrie, service livraison 24 h
- Service d'urgence le soir et fin de semaine
- Plan d'entretien préventif complet avec rapport écrit
- Le plus grand inventaire d'équipement de lessive
- La meilleure garantie sur le marché

Comparez avant d'acheter !

Harco

1-877-636-2552

Montréal : 1830, rue Mullins, Montréal (Québec), H3K 1N8, (514) 636-2552
Québec : 1200, rue Ste-Jean-Baptiste, suite 101, Québec (Québec), G2E 5E8, (418) 688-4161

novoclimat.ca

DÉMARQUEZ-VOUS.
OFFREZ LA QUALITÉ NOVOCLIMAT.

Novoclimat^MC

CONFORT. SANTÉ. ÉCONOMIES !

En faisant construire des habitations certifiées Novoclimat, vous offrirez le confort, la santé et les économies d'énergie aux futurs occupants. Soyez Novoclimat.

Découvrez tous les avantages de Novoclimat au 1 877 727-6655 et sur novoclimat.ca.

Agence de l'efficacité énergétique
Québec

Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.

SHQ NOUVELLES

Études sur les caractéristiques des clientèles en HLM

Par la direction des communications

La Société d'habitation du Québec (SHQ) désire mieux orienter ses interventions en fonction des besoins exprimés par les clientèles. Pour ce faire, elle a amorcé des recherches qui ont pour objectif de mettre à jour le portrait des locataires en HLM et des ménages sur les listes d'attente pour un tel logement. En date du 31 décembre 2006, le territoire québécois comptait 73 167 HLM et 45 504 ménages demandeurs.

Puisque la gestion de la location se fait localement dans chacun des offices d'habitation (OH), la SHQ dispose de peu d'information relative aux requérants et locataires. Elle a toutefois obtenu celles de la COGI-OMH et des OH de Montréal et de Québec. Pour compléter le portrait, la SHQ doit recenser les caractéristiques de la clientèle des offices qui n'étaient pas intégrés au système informatique SIGLS au 31 décembre 2006 et qui, par conséquent, n'apparaissaient pas sur le système informatique central. Ainsi, elle procèdera aléatoirement à la sélection d'un échantillon d'ensembles immobiliers parmi les offices concernés au sein de chacune des régions administratives du Québec.

Les offices responsables des ensembles immobiliers sélectionnés seront appelés à transmettre un exemplaire des baux des résidants de ces ensembles ainsi qu'une copie de chacun des formulaires de demande de HLM qu'ils détiennent. Le recensement devrait avoir lieu en octobre 2008. Les offices concernés peuvent donc s'attendre à recevoir une demande formelle à cet effet au cours du mois d'octobre. Au total, 2 000 baux devront être expédiés aux bureaux de la SHQ. Si votre office a été sélectionné pour participer à cette enquête, nous vous invitons à y répondre dans les meilleurs délais.

La SHQ sera ainsi mieux outillée pour compléter le portrait de l'ensemble des résidants en HLM au Québec ainsi que celui des ménages en attente pour un HLM. Ces deux études feront l'objet de publications et comporteront, en sus, un volet régional. Les offices seront tenus informés du moment de leur parution prévue en 2009. La SHQ et les acteurs du milieu pourront donc profiter de cet outil de travail pour mieux cerner les besoins des clientèles desservies.

Journée mondiale de l'habitat

Les deuxièmes *Rendez-vous de l'habitation*, une initiative de la Société d'habitation du Québec (SHQ), auront lieu au Centre de congrès et d'expositions de Lévis le lundi 6 octobre prochain, à l'occasion de la Journée mondiale de l'habitat.

Le thème de l'événement est « Visons l'habitat durable ». L'habitat est un puissant déterminant social, un levier économique important et un élément qui exerce une influence immédiate sur l'environnement. Faire du développement durable en habitation consiste en quelque sorte à construire tout en tenant compte des répercussions, tant positives que négatives, exercées sur chacun de ces trois piliers et ainsi trouver un équilibre acceptable.

La deuxième édition des *Rendez-vous de l'habitation* est donc une belle occasion de réunir l'ensemble des partenaires du monde de l'habitation pour partager idées, visions et réalisations.

IMPORTANT – tarifs des cotisations pour le ROHQ en 2009

Conformément à la résolution adoptée en assemblée générale le 19 avril 2008, les tarifs de cotisations au ROHQ pour l'année 2009 seront les suivants :

OMH de 6 à 19 logements	330 $
OMH de 20 à 99 logements	553 $
OMH de 100 à 249 logements	2 208 $
OMH de 250 à 499 logements	4 417 $
OMH de 500 à 999 logements	6 625 $
OMH de 1000 logements et plus	12 145 $
Membres auxiliaires	555 $

CHRONIQUE JURIDIQUE

Par Claude Poulin, avocat, conseiller juridique-ROHQ

Ordinateur au travail, l'employeur a tous les droits

Utiliser son ordinateur au travail pour l'envoi de courriels personnels ou utiliser l'ordinateur fourni par l'employeur peut avoir des conséquences graves.

L'employeur pourra faire une gestion du risque en regard des courriels. Rappelons que l'employeur est toujours justifié de vérifier le contenu de l'ordinateur s'il soupçonne une perte ou un vol de temps.

La venue des technologies de l'information est devenue une source potentielle importante de distractions, que ce soit par téléchargement de photos personnelles, de groupes de réseautage ou par la navigation sur Internet.

L'employé développe l'impression fausse que l'ordinateur mis à sa disposition par son employeur devient le sien.

L'utilisation de l'ordinateur à des fins personnelles représente une perte pour l'employeur. Et l'employeur paie pour cette perte.

Aucun employé ne peut raisonnablement s'attendre à la protection de sa vie privée dans un environnement de travail. Et si un employé a contrevenu à son obligation de loyauté, il est passible de sanctions.

Et l'employeur pourra utiliser tout ce qu'il aura trouvé dans l'ordinateur en preuve contre l'employé, devant les tribunaux, même des éléments intimes.

Rappelons que les tribunaux qui ont sanctionné ce genre de situation ont été assez sévères, allant d'une suspension jusqu'au congédiement.

Nous vous conseillons, face à cette question, de doter votre office d'une politique administrative sur l'utilisation des outils informatiques, que vous pouvez obtenir au ROHQ, via son site Internet.

Le retour au travail après une absence excédant 26 semaines

La *Loi sur les normes du travail* protège, à l'article 79, le droit d'un employé de récupérer son poste habituel après une période de 26 semaines d'absence.

Après cette période de 26 semaines, l'employeur n'a pas d'obligation de redonner à l'employé qui revient au travail, exactement le même poste qu'il occupait à son départ.

À titre d'employeur, vous devez cependant éviter que la réaffectation à un autre poste ne devienne, en fait, un congédiement déguisé, parce que les conditions de travail seraient devenues trop différentes.

Par exemple, l'employé pourrait subir une diminution de salaire dans son nouveau poste, mais ses avantages sociaux et son horaire devraient demeurer les mêmes.

La Régie du logement de A à Z

Un guide intitulé la Régie du logement de A à Z produit par la Confédération des coopératives d'habitation du Québec (CQCH) est disponible pour les offices auprès du ROHQ. Suite à une entente la CQCH a accepté que cette publication soit diffusée dans le réseau des offices. Le guide, fort bien présenté et documenté, traite des principaux recours, de la procédure, de l'audience, de la preuve, de l'appel etc.

Cette publication est disponible en s'adressant au ROHQ en deux formats :

CD au coût de 12,50$ plus taxes ou en format cartable 45,00$ plus taxes.

RÉGIONS

Vent de solidarité à l'OMH de Longueuil

En effet, un vent de solidarité a balayé l'OMH de Longueuil le vendredi 20 juin 2008, où plusieurs employés et locataires ont relevé le défi de « tête de kiwi » pour venir en aide à un collègue souffrant du cancer !

Merci à toutes ces personnes et au personnel qui ont fait preuve d'une splendide collaboration et d'un bel esprit d'équipe, permettant d'amasser la coquette somme de 981 $ pour la cause du cancer !

Bravo et merci !

Départ à la retraite

La région 02, Saguenay-Lac-St-Jean, tient à souligner le départ à la retraite de Monsieur Louis-Gilles Dubois, anciennement de L'OMH de Roberval. M. Dubois a été directeur pendant 27 ans soit de mai 1991 à avril 2008. Bonne retraite méritée M. Dubois !

De gauche à droite : Jean-Pierre Paradis, OMH Dolbeau-Mistassini – Martin Gaudreault, OMH Roberval – Louise Dufour, OMH St-Félicien – Louis-Gilles Dubois – Fernand Houle, OMH Saguenay – Alain Simard, OMH Alma – Yves Larouche, Représentant ROHQ, région 02

Bon 25e anniversaire à l'Office municipal d'habitation de Bois-des-Filion

25

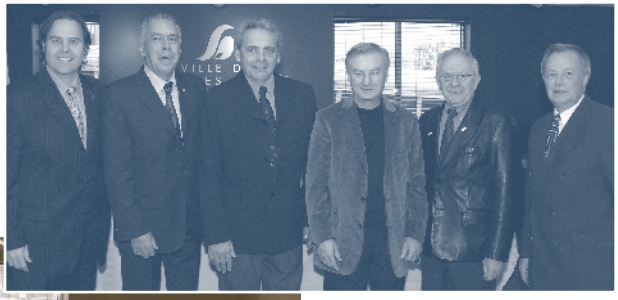

De gauche à droite : Paul Larocque, Maire de Bois-des-Filion – Pierre Gingras, Député provincial – Joseph Céglia, Président du conseil d'administration de l'O.M.H. de Bois-des-Filion – Serge Ménard, Député fédéral – Guy Papineau, Maire fondateur – Michel Bourgeois, Maître de cérémonie et membre du conseil d'administration de l'O.M.H. de Bois-des-Filion

MIEUX CONSOMMER

Gestionnaires d'immeubles d'appartements

Profitez dès maintenant d'encore plus d'appuis financiers pour rénover!

Isolation de l'enveloppe thermique (murs, toit, fenêtres et portes-fenêtres) (remise financière basée sur des échelles de surcoûts)

Achat et installation de laveuses homologuées ENERGY STAR® (200 $ par laveuse)

Achat et installation de produits d'éclairage efficaces (remise financière basée sur des échelles de surcoûts)

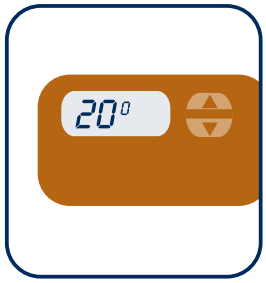

Achat et installation de thermostats électroniques (40 $ par thermostat)

Diminuez les coûts énergétiques, augmentez le confort de vos locataires.

D'ici cinq ans, le gouvernement du Québec aura investi plus de 410 millions dans la rénovation de logements sociaux. Ce montant et les contributions fédérales et municipales représentent ensemble un financement de 1,2 milliard de dollars. Dans la même optique, Hydro-Québec propose un **programme de rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu**. Avec cette aide financière, Hydro-Québec appuie les gestionnaires de logements sociaux dans la réalisation de rénovations éconergétiques simples.

Les offres relatives aux ensembles de conversion à DEL pour indicateur de sortie (programme éclairage) et aux thermostats électroniques sont valables jusqu'au **31 décembre 2008**. Ne laissez pas passer l'occasion d'en profiter.

L'efficacité énergétique, tout le monde y gagne.

Pour plus d'information : www.hydroquebec.com/org-social

Hydro Québec

CONGRÈS 2009

Le prochain congrès du ROHQ se tiendra les **24 et 25 avril 2009 à Québec, au Loews Le Concorde,** et sera précédé, comme à l'habitude, par le congrès des directeurs et la Rencontre des intervenants sociocommunautaires en HLM (RIS).

Cette année, nous innovons en vous invitant au lancement du Salon de l'habitation sociale, le jeudi 23 avril, pour un cocktail animé.

Voici donc les dates à inscrire à votre agenda :

Congrès ADOHQ
mercredi 22 avril
jeudi 23 avril

RIS : mercredi 22 avril
jeudi 23 avril

Lancement du Salon de l'habitation sociale :
Jeudi le 23 avril
pour un 5 à 7

Congrès ROHQ
vendredi 24 avril
samedi 25 avril

Pour votre hébergement

À compter du **22 septembre 2008**, vous pourrez réserver votre chambre au Loews Le Concorde, où se déroulera le congrès, ou au Château Laurier, situé à quelques pas.

Les formulaires de réservation pour chacun des hôtels vous sont expédiés en même temps que cette édition du bulletin Quadrilatère. Veuillez noter que vous devez acheminer votre demande de réservation directement à l'hôtel de votre choix, par télécopieur.

Pour informations :

Loews Le Concorde :
Tél. : 418 647-2222
Téléc. : 418 647-4710

Château Laurier :
Tél. : 418 522-8108
Téléc. : 418 524-8768

Date limite de réservation des chambres : 21 mars 2009

La fête des voisins de la Maisonnette Berthelet : un grand succès

Les voisins et voisines de la Maisonnette Berthelet du 1250, rue Blainville à Longueuil, ont festoyé le 7 juin dernier par un bel après-midi chaud et ensoleillé. Des jeux pour les petits et les grands, de la musique et des spectacles présentés par des jeunes talentueux étaient au rendez-vous. De nombreux tirages dont celui d'une bicyclette, gracieuseté de la police communautaire de Longueuil, ont fait bien des heureux. Un dîner a été servi grâce au cuistot officiel, M. Sylvain Boily directeur-général de l'OMH de Longueuil.

Ce fut aussi l'occasion de lancer le concours *C'est la fête des voisins, tous à nos jardins*, et d'inviter les familles locataires des HLM du quartier à embellir leur terrain en créant des aménagements paysagers originaux.

Grâce à l'accueil d'une trentaine de bénévoles fréquentant la Maisonnette Berthelet, les citoyens du quartier ont vécu une journée rassembleuse et mémorable.

Le comité organisateur tient à souligner l'appui de nombreux partenaires, tels l'OMH de Longueuil, la police communautaire, la Ville de Longueuil, les Loisirs Gentilly, la Paroisse La Visitation, le CSSS Pierre-Boucher et plusieurs marchands locaux qui ont contribué à la réussite de la journée.